



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 et 22 mars 2020

CHAUSSAN

BULLETIN MUNICIPAL N°56 | DÉCEMBRE 2019



VIE LOCALE
Fleurissement



VIE ASSOCIATIVE
Yoga



COPAMO
Espace danse



ACTUALITÉS

VANDALISME

JUSQU'OUÛ IRA LA BÊTISE HUMAINE ?

Notre société est parfois incompréhensible.

Nous constatons tous des déchets jetés sur la voie publique ou dans les propriétés privées. Cela devient un fait récurrent dans de nombreux villages de l'Ouest Lyonnais, comme ailleurs en France. Concernant Chaussan, nous avons appris dernièrement par un membre de sa famille que Lucien CHIPIER, élu depuis 1959 et maire de 1989 à 2001, constatait le dépôt de déchets 2 à 3 fois par semaine sur la voie longeant son terrain, et surtout sur son propre terrain.



Le maire ou les adjoints en exercice le constatent également chez eux. Mais quand il s'agit de l'ancien maire, il est urgent de se questionner sur le type d'individus capables de tels agissements !

Quoi qu'il en soit, les gendarmes sont informés de ces faits totalement répréhensibles !

Le maire et les adjoints

À VENIR

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales de 2020 auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Les inscriptions sont possibles toute l'année sous réserve de s'inscrire avant le sixième vendredi précédent le scrutin, donc au plus tard le vendredi 7 février 2020 pour les élections municipales.

Toutes les réponses à vos questions sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

SOMMAIRE

VANDALISME	2	VIE ASSOCIATIVE	21
.....		
ÉDITO	3	COPAMO	27
.....		
VIE LOCALE	5	INFOS MUNICIPALES	31
.....		
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	16	CALENDRIER	36
.....		
CULTURE	18	PUBLICITÉS	38
.....		

ÉDITO

Chaussanaises et Chaussanais,

C'est mon dernier édito en qualité de maire, puisque j'ai décidé d'arrêter en mars 2020 cette fonction que j'occupe depuis 2001. C'est aussi le dernier du mandat 2014-2020 pour notre équipe municipale de 8 femmes et 7 hommes. J'en profite pour remercier chacune et chacun des élu(e)s très sincèrement pour tout le travail fourni durant ces années, dans une ambiance respectueuse des avis de chacun, toujours orientés dans le sens de l'intérêt général et de l'écoute de la population. Nous avons respecté la charte de l'élu municipal de Chaussan que chacun a signé en 2014. Bravo et merci !

**Notre projet de mandat était de redynamiser notre centre-bourg.**

La réflexion nous avait conduits aux phasages suivants sans que nous puissions les planifier en détail.

En effet, le montage des divers financements d'un projet prend forcément du temps :

- déménagement du local technique situé à l'entrée de la nouvelle zone d'habitat du Pré du Meunier ;
- aménagement du nouveau local technique et associatif de la route du Richoud que nous avons inauguré le 21 septembre (voir les explications sur notre site internet – rubrique "Mot du maire" et les photos dans ce BM) ;
- réaménagement de l'ancien local en centre-bourg pour des services de proximité à la population : cabinet médical ou paramédical, déplacement de la bibliothèque, création d'une salle multi-activités et maintien de l'école de musique dans le local actuel. Le réaménagement a été étudié en lien avec toutes les associations qui en avaient fait la demande ;
- création d'un commerce de type "comptoir de campagne", déplacement de l'activité du Café de la Poste ou tout autre projet à la place de la bibliothèque actuelle.

Le réaménagement du centre-bourg sera à poursuivre par la prochaine équipe municipale.

Autre gros projet conduit durant ce mandat : la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) depuis 2017. Nous avons comme objectif principal "Un village densifié au cœur d'un territoire agricole dynamique". Les deux enquêtes publiques, pour le PLU d'une part et le zonage des eaux pluviales d'autre part, se sont déroulées cet automne, du 26 octobre au 29 novembre.

Les règles d'urbanisation imposées par l'état et le SCOT de l'Ouest Lyonnais (Schéma de Cohérence Territoriale) ne nous ont pas permis de satisfaire les demandes, en particulier dans les hameaux. En 2004 et 2010, nous

SOIRÉE PERMACULTURE

avons réalisé notre schéma directeur d'assainissement pour deux hameaux. Aujourd'hui, il peut être incompréhensible de ne pas urbaniser pour amortir. Mais soucieux de l'avenir de la planète, de la protection de l'agriculture, de la biodiversité et des générations futures, je comprends aussi que l'urbanisation doit être contenue autour du centre-bourg.

Enfin, l'agriculture a été ma priorité durant ces trois mandats : commission élus/agriculteurs depuis 2002 qui a abordé tous les sujets sans tabous et lancé des actions :

- réfléchir à l'avenir de la filière laitière ;
- faciliter la compréhension des travaux agricoles ;
- maintenir le nombre d'exploitations, malgré une diminution du nombre d'éleveurs bovins et de la surface moyenne des exploitations ;
- encourager une agriculture saine et naturelle ;
- superviser la politique du foncier agricole en lien avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) ;
- permettre aux agriculteurs de se loger à côté de leur ferme malgré les prescriptions départementales et préfectorales en conformité avec notre PLU.

Nous allons vers une agriculture de plus en plus vertueuse sachant qu'il faut laisser le temps de la transition à ceux qui n'ont connu que l'incitation des multinationales à produire avec des traitements et apports chimiques non naturels.

Hormis ces trois sujets, la mairie c'est aussi : l'école et le périscolaire, les chemins et les routes communales, la solidarité avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la culture et le patrimoine ancien, le commerce, les réseaux en tout genre, les services à la population, les liaisons avec l'extérieur (COPAMO, syndicats, associations d'élus, etc.).

Un grand merci à tous les acteurs de la vie chaussanaise, notamment les associations très diverses et leurs bénévoles sans lesquels notre village n'aurait pas la réputation de lieu animé où il fait bon vivre. Je vous remercie également, vous tous citoyens chaussanais, qui nous offrez des moments de partage, de joie et de convivialité, valeurs qui prennent tout leur sens en ces périodes de fêtes.

Je vous invite TOUS à la salle des fêtes le samedi 4 janvier à 10h30 pour la cérémonie des vœux 2020 afin de partager un grand moment festif et convivial. Nous mettrons à l'honneur des jeunes qui se sont particulièrement distingués dans différents domaines.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et bonne lecture de ce bulletin municipal n° 56 avec ses très nombreux sujets.

Pascal FURNION – lemaire@chaussan.fr

Dans le cadre des conférences "Jardiner autrement" mises en place par la COPAMO, la commission communale Environnement de Chaussan a organisé une soirée Permaculture le 9 octobre dernier.

Une trentaine de personnes, jardiniers amateurs ou expérimentés, agriculteurs, futurs jardiniers, étaient présentes.

Cette conférence était animée par Pascal ASPE, biologiste de formation et responsable des jardins du centre écologique TERRE VIVANTE.

La permaculture... on en entend parler, on en parle, on la pratique parfois sans le savoir, mais surtout sans trop savoir de quoi il s'agit.

Plus qu'une méthode de jardinage, la permaculture est une façon d'être, une façon de vivre. Elle s'applique au jardinage bien sûr, mais aussi au quotidien, dans notre façon de nous déplacer, de consommer, etc. C'est une façon de penser le développement durable et de se mettre en phase avec la nature.

Pour cette soirée organisée à Chaussan, le sujet était bien la permaculture au jardin. Après en avoir présenté le principe, Pascal Aspe est entré dans le vif du sujet en nous expliquant que la première chose à faire dans notre jardin était d'apprendre à connaître son sol avec des méthodes simples, efficaces et surtout gratuites pour savoir s'il était argileux, sablonneux ou limoneux. Ceci, afin d'apporter le bon amendement au bon moment, de le nourrir et de le conserver en bon état tout en respectant son écosystème. Il nous a fait comprendre qu'il fallait aussi observer son jardin, les endroits froids, les

endroits qui se réchauffent vite, les endroits ombrés pour que les plantes puissent pousser et produire selon leurs besoins en ensoleillement, ombre, chaleur, humidité...

Tout au long de cette soirée, nous avons pu échanger avec Pascal et entre nous sur nos expériences personnelles quant au travail du sol, au paillage pour limiter l'arrosage et la consommation d'eau, à l'utilisation d'engrais verts, aux variétés de plantes adaptées à notre climat et à nos sols.

Cette conférence et les échanges qui s'ensuivirent nous ont montré qu'il n'y avait pas une façon de jardiner, mais que c'était bien au jardinier de s'adapter à son jardin, de chercher la méthode qui convenait le mieux à son sol et finalement de faire ses propres expériences.

Pratiquer la permaculture au jardin, c'est tout d'abord pouvoir produire des légumes, des fruits, des fleurs, etc. tout en évitant un maximum de fatigue et d'intrants chimiques, en limitant la consommation d'eau et en laissant agir la nature et tous les éléments qui la composent.

Alors, bon jardinage à tous !

Pour rappel, Chaussan a été labellisée commune sans pesticide pour l'entretien des espaces publics en mars 2019. Cette soirée ne peut que motiver les habitants à pratiquer ces méthodes douces pour l'entretien des jardins amateurs.

DC



Simulateur de la réforme de la taxe d'habitation pour 2020

80% des foyers bénéficient de la suppression progressive de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale (diminution de 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020). En faites-vous partie ?

Pour le savoir, rendez-vous sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/simulateur-de-la-reforme-de-la-taxe-dhabitation-pour-2020>



PARTICIPATION CITOYENNE

MISE EN PLACE OPÉRATIONNELLE

Depuis début 2018 où nous avons délibéré en conseil municipal, puis rencontré à plusieurs reprises la gendarmerie, fait appel aux citoyens chaussanais volontaires et organisé une réunion publique en avril 2018. Nous avons enfin réussi en octobre 2019 à mettre en place une liste de 21 citoyens chaussanais.

Je tiens à les remercier très sincèrement d'être "référents participation citoyenne" sur Chaussan pour maintenir et améliorer la sécurité des Chaussanais. Cela n'empêche pas à tout autre citoyen de signaler à la gendarmerie tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont il serait témoin.

Nous avons réuni les référents pour le lancement le jeudi 21 novembre dernier, en présence de la gendarmerie, très demandeuse de ce dispositif, de quelques élus et de M. Boch, référent de la réserve citoyenne civile de la défense, en charge sur le département du Rhône de présenter le dispositif.

La brigade de gendarmerie de Mornant comprenait :

- le lieutenant et son adjoint ;
- deux gendarmes de la "fonction contact" qui ont un rôle de prévention depuis début octobre dernier : les gendarmes Ruelle Carole (15 ans de présence sur le territoire) et Huguet Jean-Marc (maréchal des logis, 25 ans de présence sur le territoire) ;
- également le gendarme Ubelmann, référent de la commune de CHAUSSAN.

Ce nouveau dispositif de la gendarmerie permet des contacts plus directs avec la population.

Lors de cette réunion, nous avons répondu aux questions des référents et leur avons présenté le protocole de participation citoyenne fixant les règles (mairie-préfecture-gendarmerie) dont voici quelques extraits :

Principe du dispositif : une approche territoriale de la sécurité

La démarche de "participation citoyenne" consiste

à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou de plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier ou hameau, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Rôle du maire

Conformément à l'article L. 2211-1 du code général des collectivités territoriales, le maire concourt par son pouvoir de police administrative au respect du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique sur le territoire de sa commune.

Le maire est un acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Le dispositif "participation citoyenne" renforce le maire dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance.

Le maire est chargé, en collaboration étroite avec la gendarmerie, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi de ce dispositif.

Rôle des référents

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours de réunions publiques organisées conjointement par le maire et le commandant de la brigade territoriale autonome de MORNANT, les référents de ces quartiers (ou rue, ou zone pavillonnaire, hameaux...) relaient l'action de la

gendarmerie auprès de la population et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance d'appropriation et les dégradations.

Il s'agit notamment de les amener à accomplir des actes élémentaires de prévention en accord avec les habitants, tels que la surveillance des logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des vacanciers...

Ils sont étroitement associés à l'action de prévention des cambriolages intitulée "opération tranquillité vacances" mise en œuvre sous l'autorité de la gendarmerie dans le respect de la vie privée des habitants.

Mise en place d'une signalétique aux entrées de la commune, réunions d'échanges, modalités d'évaluation de la convention et durée du protocole complètent ce dispositif.

Nous acceptons toute autre personne intéressée pour devenir référent participation citoyenne.

À votre disposition pour en parler de vive voix...

Pascal FURNION

INAUGURATION LOCAL TECHNIQUE

Inauguration du nouveau local technique le samedi 21 septembre par une belle matinée ensoleillée.

Le ruban a été coupé en présence des officiels et du CME.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Une rencontre a eu lieu le samedi 7 septembre dernier dans le but de faire plus ample connaissance avec les nouveaux habitants, et leur faire connaître les associations, les élus, le village et la Communauté de communes.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

FE



VIE LOCALE

SOLIDARITÉ CITOYENNE

Merci à tous ceux qui ont fait preuve de solidarité citoyenne suite aux orages du 10 août dernier !

Une quantité d'eau importante est tombée sur la commune la nuit du 9 au 10 août, causant des coulées de boue importantes et des dégâts matériels.

Nous remercions toutes les personnes présentes sur la commune qui ont déblayé la boue, le sable et les cailloux devant chez eux, dans leur hameau et sur les espaces publics et privés, sans oublier les pompiers. Merci pour cette belle action de solidarité.

Les orages ont eu lieu pendant la période des vacances alors que nous étions nombreux à être absents.

Le Maire et les adjoints

VIE LOCALE

PROCÈS VERBAL ÉLECTRONIQUE (PVE)

Lors de précédents bulletins municipaux nous vous informions vouloir mettre en place le Procès Verbal Électronique (PVE) afin de faire respecter les stationnements autorisés et, ainsi, ne pas occasionner de gêne aux autres.

En effet, nous constatons régulièrement des stationnements "anarchiques", gênants et parfois dangereux, ainsi que des infractions environnementales tout aussi verbalisables.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir respecter le code de la route, le code de l'environnement et, plus largement, les personnes et les biens d'autrui. Nous sommes persuadés que ces mesures rendront à tous un quotidien plus agréable. Nous vous remercions de votre compréhension.

BF

RECENSEMENT 2020 DE LA POPULATION

Chaussan, comme d'autres communes, fera l'objet d'un recensement de la population. Celui-ci est obligatoire et se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020 inclus.

Pour l'occasion, la commune dispose de trois agents : Denise Ferriti, Christiane Gaudin, Marie-Mad Royer. Chacun d'eux a un secteur appelé "district" et possède une carte officielle.

L'agent de secteur passera chez vous pour vous expliquer les deux possibilités pour vous faire recenser :

- En ligne, via le site internet de l'INSEE www.le-recensement-et-moi.fr : c'est plus simple et plus rapide. L'agent recenseur ne passera alors qu'une seule fois.
- Ou sous forme papier fourni par l'agent recenseur.

Par avance, nous vous remercions de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil possible.

BF



DÉGÂTS SUITE AUX PLUIES

Les grosses pluies très violentes de cet été, transportant de la boue et des cailloux, ont fait de nombreux dégâts sur la commune. Il a fallu attendre la fin des congés pour qu'une entreprise extérieure puisse intervenir et déboucher les fossés, nettoyer les routes et les grilles sur la voirie.

De même pour le cimetière, il a fallu l'aide des 2 agents de Rontalon pour prêter main forte à Jean-Claude, notre agent technique.

Les pluies très importantes ont raviné les allées. Il a fallu remonter le "champagneux" descendu dans la partie basse du cimetière, regarnir et compacter les rigoles très profondes.

Un grand merci aux agents des communes voisines (Rontalon, COPAMO) qui sont venus aider Jean-Claude : déménagement, peinture dans le nouveau local technique et différents travaux de voirie.

CL

CME EN MISSION SPECIALE

En début d'année, nous avons eu envie d'éveiller les consciences citoyennes des enfants du CME par la visite d'une grande institution.

Nous avons demandé à notre député de nous faire visiter l'Assemblée Nationale et avons alors entamé des démarches pour obtenir des subventions auprès de diverses entités. Le Département nous a octroyé une dotation cantonale de 700 € et nous avons également été lauréats, à hauteur de 1 000 €, de la fondation SNCF auprès de qui nous avons candidaté avec l'aide du CJC. Avec ces financements, nous avons pu organiser le voyage et travailler en amont à partir de la BD "L'Élu et le Citoyen". Le 12 juin, nous étions 4 pour encadrer l'équipe, 3 élues au départ de Chaussan et une "Chaussanaise de Paris", Delphine Henner, qui nous avait concocté un itinéraire touristique parfaitement optimisé !

À l'Assemblée Nationale, notre député a pris le temps de nous recevoir avec ses assistants alors qu'ils étaient très occupés par le projet LOM "Loi d'orientation des mobilités". A l'issue du voyage, les enfants ont préparé un exposé pour rendre compte de ce qu'ils ont appris aux camarades de classe qui les avaient élus. Mais il est temps de laisser la parole à Alice...

AC, CB, FE

"Nous sommes 11 enfants de Chaussan à avoir pris le TER à Givors pour aller ensuite à Lyon prendre le TGV en direction de Paris. Ce moment passé dans le train nous a permis de discuter, dessiner et se reposer.

Arrivés à Paris, nous avons pris le métro pour l'Hôtel de Ville puis avons un peu marché le long de la Seine en passant devant la Conciergerie en direction du musée du Louvre avec la Pyramide au milieu de la place. À travers une vitre, nous avons vu de magnifiques sculptures. Puis, après avoir traversé le jardin des Tuileries, nous sommes allés à l'Assemblée Nationale où nous avons un petit peu attendu notre passage car il y avait beaucoup de monde et la sécurité vérifiait tous les sacs avec un portique.

Nous avons été accueillis par l'assistante de Jean-Luc Fugit qui nous a fait visiter le bâtiment : il y avait la salle des tapisseries, une salle avec plein de lustres en verre. On a marché un peu et on nous a expliqué comment fonctionne le vote lors des assemblées. Nous avons pu voir les tribunes. Il y avait une affiche avec le nom des personnes pouvant y assister et leurs places.

On a aussi visité des salles où il y avait plein de tableaux, ainsi que la belle bibliothèque, très ancienne. Notre député nous a montré un gros livre : le projet de loi sur les mobilités qu'il préparait. Il nous a été également offert à chacun une BD sur l'Assemblée Nationale.

Ensuite, nous sommes sortis manger le pique-nique préparé par l'équipe du député. Nous avons dû nous abriter sous un pont à cause de la pluie.

Puis, nous sommes allés sur un bateau-mouche qui nous a permis de voir plusieurs monuments, comme la Tour Eiffel, la cathédrale de Notre-Dame qui a malheureusement brûlé et plein d'autres monuments.

Enfin, après être passés par les Champs-Élysées d'où nous avons vu l'Arc de Triomphe, nous avons pris le TGV et le TER pour rentrer à Chaussan. Nous étions bien fatigués par cette super journée."

Alice DE MATTEO



CME NOTRE JEUNESSE SE MOBILISE

Lundi 30 septembre, les 49 élèves de CE2, CM1 et CM2 sont venus élire en mairie leurs représentants au Conseil Municipal d'Enfants.

Chacun votait pour 1 CE2, 1 CM1, 1 CM2. Les candidats ont pu mener leur campagne sur le temps scolaire et, à l'issue du scrutin, les 10 candidats ont été élus : 3 en CE2, 5 CM1 et 2 en CM2. Entre le passage des deux classes, à 15H, tous les élèves ont observé une minute de silence sur le parvis de la mairie en présence du maire pour rendre hommage à l'ancien Président Jacques Chirac en cette journée de deuil national.

Le premier conseil s'est tenu le samedi 5 octobre au matin avec un ordre du jour très fourni. Il s'agissait entre autres d'élire, à bulletin secret, le maire du CME et ses adjoints et de définir le projet principal de l'année. Tous ont évoqué comme raison principale à leur candidature, l'envie de protéger Chaussan et la nature. C'est donc ce thème qu'ils retiennent et l'article de notre correspondante du Progrès Valérie

Hébert résume bien leur état d'esprit (extrait du 17/10/19) :

"Nous allons ramasser les déchets dans la nature, faire des panneaux ou des affiches pour signaler toute interdiction de jeter des déchets et porter la journée de l'environnement qui est prévue a priori le samedi 28 mars 2020" a déclaré la jeune maire. Toujours en lien avec la sauvegarde de la nature, les jeunes élus ont aussi proposé d'installer des porte-vélos à différents endroits du village afin d'inciter les habitants à utiliser davantage leur vélo.

Mais, avant de pouvoir se consacrer à cette grande cause, le devoir de mémoire les a appelés à la cérémonie du 11 novembre où ils ont déclamé le joli poème "N'oublie pas". C'est ensuite dans le lien intergénérationnel qu'ils se sont investis en préparant un cadeau qu'ils ont offert à nos Anciens lors du repas de Noël après avoir entonné avec eux "la chanson de Chaussan".

AC et CB



N'OUBLIE PAS...



De gauche à droite :
1^{ère} rangée : Olivia Voindrot (adjointe) – Molly Faad - Manon Grand – Louna Bruno (maire) - Candice Béraud – Amélie Salignat (adjointe).
2^{ème} rangée : Alice De Mattéo – Chloé Jacquemot – Enzo Goutille – Julie Aymard

Toi qui marches dans l'allée de ce cimetière
Toi dont le cœur est serré et l'esprit ailleurs
Tu penses à tous ces mois, tous ces jours, toutes ces heures
Passés sous l'emprise de la guerre et de la peur.
L'Histoire se déroule comme un film dans ta tête
Tu cherches à comprendre mais te heurtes à des « peut-être ».
Hélas tu ne nous vois pas
Pour toi nous ne sommes que des croix
Ecoute notre histoire et tu comprendras...
Nous sommes morts prisonniers ou tués au front
Après nous être battus corps et âme pour la nation
Malgré la douleur qui nous affligeait
L'envie de servir notre pays nous tenaillait...
Pourquoi tant de haine et de violence ?
Hélas la guerre trop souvent recommence
Le monde retombe parfois en transe
L'ultime sacrifice que nous avons fait
Serait-il oublié ?

Ornella D'AMICO, élève de 3^{ème} du Lycée Lyautey de Casablanca

TOUR DE FRANCE

Merci les cyclistes !

Le samedi 13 juillet, à l'occasion du passage du Tour de France dans notre région sur l'étape Mâcon/St-Étienne, nous sommes partis, 12 cyclistes âgés de 10 à 60 ans, en allure rando de Chaussan en direction de la côte d'Aveize, où devait passer la course dans l'après-midi.

Après une ascension sur le parcours de la course puis un casse-croûte, nous avons vu passer le tour, 3^e évènement sportif planétaire. Nous avons assisté à une des plus belles étapes de ce tour avec une vraie course de mouvement, et ce spectacle était gratuit !

C'est en peloton bien entendu que nous sommes revenus sur Chaussan en fin de journée, loin des bouchons occasionnés par l'afflux de spectateurs.

Le vélo, c'est bien la liberté !

Gilles Perrot



MAISONS FLEURIES

PARTICIPATION RECORD AU CONCOURS POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE !

Comme de coutume, notre concours est co-organisé avec la municipalité de Rontalon. Ce sont donc les élus de la commune voisine qui sont venus visiter et apprécier les maisons de Chaussan le 26 juin dernier par une très chaude journée !

Le jury note les jardins selon une grille qui évalue la variété des végétaux, l'intérêt décoratif au fil de l'année, l'harmonie d'ensemble et pas seulement la surface fleurie. L'originalité et la bonne intégration dans l'environnement comptent autant que la mise en valeur des espaces par des murets, allées ou autre. Et, enfin, les jardins qui comprennent un espace potager sont aussi appréciés.

Cette année nous avons enregistré, pour la seconde année consécutive, une participation record avec 18 candidats dont 6 pour des "petits jardins"

Dans cette catégorie,

- le premier prix a été attribué à égalité à Julie Dupuy qui a encore augmenté la variété d'essences présentes dans son petit jardin et à Aurélien Bas qui, pour sa première participation, nous a fait découvrir un jardin très bien pensé et entretenu.
- Le second prix a été attribué à Hervé Bonnefille pour son jardin, qui s'est bien étoffé cette année.
- Ensuite, ce sont les petits espaces aménagés et fleuris de Georges Eyssautier, Marie-Thérèse Reynard et Nicolas Morretton qui ont mérité d'être récompensés.

Pour ce qui est des "grands jardins", une fois de plus le jury a été bien ennuyé pour départager les candidats : chaque jardin avait son charme et tous étaient beaux en ce mois de juin.

Puisqu'il le fallait bien, ils ont donné plusieurs résultats ex aequo.

Pour les citer, dans l'ordre inverse cette fois-ci :

- Chantal Gaudin, Monique Voindrot ainsi que Danièle et Michel Servanin sont félicités pour leur participation très fidèle à notre concours annuel !
- Ensuite, le jardin de Gisèle Chavassieux est récompensé pour la 6^e place.
- Ce sont les jardins de Gilbert Thollot et Monique Huart qui ont été 5^e.
- Puis celui de Marie-Dominique Carrato qui avait gagné l'an dernier.

- La 3^e place a été attribuée au jardin de la famille Domingeon.

- Pour la seconde place, ce sont les jardins très agréables et variés de Marie-France Reynard et Denise Reynard qui ont été récompensés.

- Pour finir, le premier prix de notre petit concours des Maisons Fleuries a été attribué aux très beaux

jardins d'Elodie Commeau, au Pré Maillard et de Mathieu Goutille, à La Saignette.

Un grand merci à chacun des candidats pour leur participation à ce concours et à l'amélioration de notre environnement !

CC



RENTRÉE DES CLASSES

VIE SCOLAIRE
ET PÉRISCOLAIRE

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE BIEN ENGAGÉE

L'école du Loup accueille actuellement 140 élèves répartis de la façon suivante :

47 enfants en maternelle et 93 enfants en élémentaire. Pour cette rentrée, nous pouvons souligner l'abaissement de l'instruction obligatoire à 3 ans (fixée auparavant à 6 ans). L'obligation d'instruction entraîne une obligation d'assiduité durant les horaires de classe. Toutefois, la loi prévoit un assouplissement pour un enfant de petite section d'école maternelle, si les personnes responsables de l'enfant le demandent au directeur d'école.

L'équipe enseignante a accueilli Audrey Chometon, Stéphanie Vernez, Aurélien Llored et Marlène Thizy, qui remplace Mélodie Badiou, titulaire de la classe de moyenne et grande section, en formation cette année. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Effectifs et répartition des classes :
24 élèves en classe de PS/MS : Florence Descotte Jassin, enseignante et Amélia Grimaldi, ATSEM
23 élèves en classe de MS /GS : Marlène Thizy, enseignante et Stéphanie Marjolet, ATSEM
20 élèves en classe de CP : Valérie Agnésina, enseignante et maître formateur, complétée par Audrey Chometon le mardi
24 élèves en classe de CE1/CE2 : Stéphanie Gouezec, enseignante
25 élèves en classe de CE2/CM1 : Fabienne Sasse, enseignante complétée par Stéphanie Vernez le jeudi qui remplace Pauline Champet
24 élèves en classe de CM1/CM2 : Bruno Vacelet directeur, déchargé le lundi par Aurélien Llored
Nous souhaitons aux enfants et leurs parents une belle année scolaire.

FE

LE SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau directeur des services périscolaires de la SPL (Société Publique Locale) ainsi qu'à notre nouvelle ATSEM, Stéphanie Marjolet, qui a pris ses fonctions en classe de moyenne et grande section.

Vous trouverez toutes les informations, règlement intérieur et documents concernant le service périscolaire sur le site internet chaussan.fr rubrique Enfance – Jeunesse.

FE

Les horaires d'accueil périscolaire sont inchangés. Le nombre d'enfants est en légère augmentation. Soulignons l'engagement du personnel auprès des enfants sur les différents temps et la nécessité du respect par tous des règles de vie en collectivité. Cette année encore, la municipalité n'a pas voulu augmenter les tarifs des services proposés. Elle a même souhaité soutenir les familles chaussanaises dont le quotient familial est inférieur ou égal à 600 € en revoyant à la baisse le prix du repas.



VIE SCOLAIRE
ET PÉRISCOLAIRE

OPÉRATION SITOM AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le SITOM a proposé aux communes de la COPAMO de participer à un diagnostic "Tri des déchets" au restaurant scolaire.

Le 10 décembre dernier, un agent est donc venu observer les pratiques des enfants et du personnel au moment du repas. L'objectif était de proposer des pistes d'amélioration qui peuvent concourir à diminuer notre production de déchets, en particulier :
- commander un nombre de repas adapté afin de réduire au maximum le gaspillage alimentaire ;
- sensibiliser les enfants quant aux bonnes pratiques de tri et d'élimination de leurs déchets ;

- expliquer aux enfants le principe "Se servir et tout manger" ; c'est un des rôles des employées municipales et un défi au quotidien ;
- recycler les déchets grâce à un composteur mis en place derrière la salle de restauration par l'école ;
- donner les restes pour nourrir des animaux.

Informez, sensibilisez et surtout agissez pour réduire les coûts tant environnementaux que financiers. Voilà un défi que les enfants et le personnel de cantine tentent de relever tous les jours.

FE

RESTAURATION SCOLAIRE : NOUVELLES DISPOSITIONS MINISTÉRIELLES

Depuis le mois de novembre et à titre expérimental, un repas végétarien est proposé une fois par semaine aux enfants selon les nouvelles dispositions ministérielles.

Le repas végétarien ne comprend ni viande ni poisson qui sont remplacés par des légumineuses. Les yaourts et les oeufs ne sont pas exclus.

FE

LES EMBALLAGES 100% BIEN TRIÉS SONT 100% BIEN RECYCLÉS

LES 5 BONS GESTES DU TRI

- 1 Métal, plastique, verre, papier, carton : tous les emballages se recyclent.
- 2 Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont recyclables. Pas de vaisselle !
- 3 Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
- 4 Compactez vos emballages.
- 5 Déposez vos emballages en VRAC et pas dans des sacs.

269 canettes en aluminium recyclées = 1 vélo fabriqué

À partir de bouteilles en plastique recyclées, on peut faire de nouvelles bouteilles

18 bouteilles en plastique recyclées = 1 pull fabriqué

Le verre se recycle à l'infini

262 boîtes de conserve en acier recyclées = 1 caddie fabriqué

Un doute ? Une question sur le tri des déchets ?
Contactez-nous :
N° Citam 04 72 31 90 88

sitom

S.O.S ACCUEIL DE CLASSES

Depuis de nombreuses années, une équipe de bénévoles s'occupe d'accueillir les classes à la bibliothèque, cinq fois par an. Des dates sont fixées en accord avec l'équipe enseignante et des animations sont mises en place, des thèmes sont proposés.

Au fil des années, cette équipe s'est enrichie de nouvelles bénévoles, mais d'autres, l'âge venant, souhaitent quitter le navire.

En maternelle, des parents, heureusement, sont venus prêter main forte aux bénévoles et aux maîtresses. Il nous faut absolument dès cette année, et surtout pour les années qui viennent, fidéliser au moins 3 nouvelles personnes, femmes ou hommes, intéressées par cette tâche et prêtes à se former auprès des bénévoles déjà aguerries.

Merci de répondre à cet appel urgent et de vous signaler soit lors des permanences, soit en mairie auprès d'Elena, responsable de la bibliothèque.

L'équipe des bénévoles de Croque-Livres.



DR

VISITE DE L'HÔTEL-DIEU À LYON

Le samedi 16 novembre une trentaine de personnes ont profité de la visite guidée de l'Hôtel-Dieu organisée par la commission Culture.

Tout en nous faisant visiter les cours intérieures des 17^e, 18^e et 19^e siècles, le guide a évoqué l'histoire fameuse de ce lieu, accueillant autrefois orphelins, indigents et pèlerins – un véritable système de charité.

Érigé au moyen-âge, il devint l'un des plus importants hôpitaux de France et accueillit en 1532 Rabelais, qui semble avoir écrit en ces lieux son roman "Gargantua et Pantagruel". Mais c'est sous Louis XVIII et Richelieu puis Louis XIV et Colbert que l'hôpital s'agrandit et prit sa configuration actuelle.

Le but premier de l'Hôtel-Dieu était d'accueillir gratuitement les voyageurs, sans-abris et malades. On peut dire qu'il s'en est définitivement éloigné puisqu'il n'existe plus aucune salle réservée gratuitement au public (pas même de WC), et qu'il abrite essentiellement des magasins, restaurants et hôtels de luxe.

Il est possible de visiter en plus, et pour 12 euros, la Cité de la Gastronomie. Et pour voir l'intérieur des bâtiments, il faut prendre un café ou un thé dans un des bars ou un repas au Grand Réfectoire.

SOIRÉE SORCIÈRES ET C^{IE}

À l'occasion d'Halloween la bibliothèque de Chaussan a organisé le samedi 9 novembre une soirée contée par tous ceux qui avaient envie de faire frissonner notre jeune public. L'idée étant : plus on est de sorcières et de sorciers, plus on s'amuse !

La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance et une quinzaine de personnes étaient présentes. Outre les chauves-souris et les araignées grouillant sur leurs toiles, la somptueuse sorcière créée par Sabine a attiré l'attention de tous.

Et ce sont finalement les grands-parents, parents et enfants, en particulier Naël et Mélie, qui ont animé la soirée en nous lisant, à nous les bénévoles, des textes avec beaucoup de conviction et d'humour. En guise de potion magique, nous avons bu le bon jus de pomme chaussanais.

DR



THÉÂTRE

Année 2020, année Boris Vian

Le samedi 8 février 2020, la commission Culture de Chaussan invite Michel Boutran qui, à l'occasion du centenaire de la naissance de Boris Vian, a créé une pièce de théâtre à partir de deux nouvelles de l'écrivain "Les Fourmis" et "Le Plombier" sur une mise en scène d'Arnaud Chabert.

Ce sera l'occasion de revoir ses classiques, de découvrir des textes moins connus que « L'écume des jours », « L'arrache-cœur » et de mieux comprendre son antimilitarisme (« Le Déserteur »).

Quel lien entre un GI benêt, mais peut-être pas tant que ça, un plombier stupide mais sûr de lui ? L'insolence, la fantaisie, la verve de Boris Vian... à travers des textes parfois durs parfois drôles mais aussi réalistes et critiques !

Début de la pièce : 20h30 - Durée : un peu plus d'une heure – PAF : 10 €
Discussion avec le metteur en scène et l'acteur après le spectacle.
Venez nombreux découvrir ce spectacle insolite !

Théâtre à Chaussan

8 février 2020

« DEZINGAGE »

d'après deux nouvelles
de
Boris Vian2020 Centenaire
Boris Vianavec Michel BOUTRAN
dans une mise en scène d'Arnaud Chabert

Salle des Fêtes 20:30

Entrée 10 euros

Inscriptions auprès de la Commission Culture (culture@mailman.chaussan.fr)
ou en mairie (Tél. 04 78 44 15 48)

La commission Culture

ATELIER CRÉATIF

Stop Motion

Dans le cadre du festival « Les toiles des mômes », la bibliothèque a organisé en partenariat avec la COPAMO un atelier créatif Stop Motion animé par Charlotte Louste. Cette animation s'est déroulée le mercredi 30 octobre dernier.

Le concept du stop motion c'est de la vidéo créée à partir de photos. Entre chaque prise de vue, les objets choisis sont légèrement déplacés et photographiés. Les photos sont ensuite agencées pour être projetées à vitesse accélérée. Les objets s'animent alors comme par magie !

Seize enfants ont participé à cet atelier. Après quelques explications de l'animatrice et une mise en pratique, ils ont pu créer des scénarios à leur tour. Et, cerise sur le gâteau, tous les enfants ont pu voir sur écran les vidéos de leurs productions, qu'ils ont également reçues par mail.

Voici quelques réflexions d'enfants présents :

- Lysandre : "C'était bien ! On a fait des vrais films avec des kaplas, du coton, plein de matériel qui ne servait plus à rien. On a eu besoin d'un appareil photo. Pour faire les films, il faut beaucoup de photos : 18 photos pour une seconde de film ! J'ai préféré la scène où l'on marche, car les pieds ne bougeaient pas mais on avançait quand même. Ça, c'était bien !"
- Zoa, Antoine, Maxime : "C'était intéressant. Avec plein d'objets on faisait des photos. On faisait notre propre film. Ça donne envie d'en refaire !"

FE



ANAHATA YOGA



Un yoga aux multiples facettes

Voilà six ans que l'association Anahata Yoga a vu le jour à Chaussan.

À ses débuts, incertaine dans la projection de son existence, c'est quand même quelques 70 adhérents qui avaient répondu à l'appel de la pratique du yoga dans notre petite commune.

Beaucoup de Chaussanais avait encouragé cette nouvelle association en s'inscrivant aux cours dispensés par Henri Escot. Très vite la pratique hebdomadaire a apporté bien-être et détente aux participants assidus à chaque cours. Puis le bouche à oreille, et peut être aussi une certaine demande de cette pratique venue d'Inde, ont contribué à faire grandir le nombre d'adhérents de l'association au fil des années. Il faut dire aussi que l'enthousiasme du professeur à transmettre, à s'adapter à chaque élève en prenant en compte les fragilités et les forces de chacun, a probablement contribué à encourager d'autres personnes, parfois faisant plus de 20 km, pour participer à ce yoga dispensé dans notre association.

Rentrée 2019-20 : le comptage des inscrits pour cette dernière saison avoisine les 230 adhérents. Jusqu'à présent l'association offrait 12 cours sur la semaine plus une séance de méditation, une fois par mois le samedi. Devant le succès rencontré (45 personnes en listes d'attente en septembre), un nouveau cours dispensé par un deuxième professeur s'est ouvert le mercredi après-midi.

Deux types de yoga sont pratiqués dans l'association :

a) le Hatha Yoga qui signifie "yoga d'effort" et concerne principalement l'éveil spirituel par les postures correctes (Asana), la discipline du souffle (Pranayama) et la méditation (Dhyana) ;

b) le Yoga Kundalini utilise la respiration, le rythme, les postures dynamiques ou statiques, le son, la relaxation, le chant et la méditation dans le but de réveiller l'énergie interne qui repose au plus profond de nous-mêmes.

Anahata Yoga propose également différents ateliers ayant lieu le samedi après-midi : "kundalini yoga", "yoga ludique parents-enfant", "maîtriser sa respiration", "améliorer son sommeil", "yoga ados et jeunes adultes".

Ces dernières années étaient proposés également des stages de 5 jours qui ont rencontré un vif succès : pratique quotidienne du yoga associée à la randonnée, alimentation crue ou détox. Sylvie, notre fidèle diététicienne accompagnait les stagiaires dans ces démarches d'alimentation particulières. Cette année, on innove avec un stage yoga randonnée jeûne, 3 jours en juillet.



Un autre style de yoga, qui peut être pratiqué dans notre village, est une approche par le rire. Une séance Yoga du rire avait été organisée avec Liliane Poméon à la fin de la précédente saison. Devant l'engouement des participants, nous proposons cette année 4 séances de cette pratique particulière : le corps produit des hormones bénéfiques qui agissent sur toutes les fonctions organiques apportant de la joie, de l'allégresse, un état d'esprit plus enclin à positiver. Rire sans raison permet de retrouver un équilibre physique et émotionnel au quotidien. Venez vous inscrire à ces séances, que vous soyez adhérents ou simplement curieux : aucune disposition particulière n'est demandée aux participants.

Le yoga à Chaussan avec Henri, Christiane ou Liliane, c'est que du bonheur pour le quotidien des pratiquants.

Didier Guyot

CLUB DES JEUNES

Actualités du club

Une nouvelle saison commence pour le "jeune bureau", élu il y a un peu plus d'un an, sur une belle note avec la mise en place de deux nouvelles activités. Celles-ci s'adressent d'une part aux plus jeunes avec le multi-sport, le jeudi soir après l'école, et d'autre part aux adultes avec la multi-danse, le vendredi soir à 20h.

Toutes les autres activités proposées l'an dernier ont été reconduites cette année : la danse folklorique les lundis soir à 20h30, le modern jazz les mercredis et samedis et la zumba adultes/enfants les jeudis soir.

Le 6 octobre dernier, avant le rendez-vous moules frites devenu annuel, Magalie a animé un stage Zumba parents/enfants qui a rencontré un vif succès (voir la photo). À la demande des participants, ce stage sera reconduit lors de la prochaine saison.

Toute l'équipe du CJC a eu le plaisir d'organiser l'animation moules frites dans une ambiance conviviale et festive et a pris ses marques pour l'occasion.

Notre objectif de faire passer un moment jovial aux participants a été atteint. Ceux-ci ont été nombreux à répondre présents à cette manifestation et nous les en remercions.

Comme chaque année, nous avons ouvert en novembre la location de ski avec du nouveau matériel. La permanence a lieu le vendredi soir dans notre local.

N'hésitez pas à nous contacter soit par mail à cjc.chaussan@gmail.com soit par téléphone au 06 09 16 28 57, 06 36 72 18 35 ou au 06 78 98 75 25.

Vous serez accueillis par Jérémy, Guillaume et Alexandre.

Des sorties de ski à la journée sont également programmées comme celle du 14 décembre sur Courchevel. Nous en organiserons certainement encore deux sur 2020. N'hésitez pas à suivre notre page Facebook pour être informés des dates et événements proposés.

À noter dès à présent dans vos agendas la soirée dansante du CJC qui aura lieu le samedi 21 mars 2020, et dont le thème sera diffusé en début d'année, ainsi que notre participation au vide-greniers organisé par le Conseil des Parents d'Elèves de Chaussan le dimanche 10 mai 2020.

Le Club des Jeunes de Chaussan

Zoom sur le Modern jazz

La danse est devenue à Chaussan l'une des activités majeures du club de par le nombre d'élèves et le dynamisme local qu'elle engendre.

Depuis 13 ans, Julie Chabert a profondément ancré cette activité dans la commune et Lisa Viannay, élève de Julie depuis son enfance, est désormais professeure pour la 2^{ème} année consécutive le samedi matin. Cette année, 54 élèves se sont inscrits (dont deux petits garçons en éveil ! (Les garçons... rejoignez-nous !). La moitié vient de Chaussan et l'autre moitié des villages alentour. Les élèves ont entre 4 et 23 ans.

"Un an sur deux, nous créons un spectacle que nous présentons en première à la Salle Jean Carmet un dimanche de juin (la date exacte sera diffusée

ultérieurement) puis à la fête du village. Nous participons également à certains concours de danse, notamment ceux de l'ARDRA et de la Confédération Nationale de Danse, afin de progresser en tant qu'élèves mais aussi en tant que professeures.

Nous restons amateurs, mais des amateurs exigeants ! Nous travaillons autant les bases techniques du modern jazz que la créativité. Nous nous inspirons aussi beaucoup de la danse contemporaine, et nous voulons que chaque élève puisse apprendre tout en s'amusant et en s'exprimant le plus authentiquement possible."

Lisa Viannay et Julie Chabert

Ainsi Danse

Macédoine, Serbie, Bulgarie et aussi Grèce, Turquie, Israël ou Portugal...

Voici les pays que le groupe « Ainsi Danse » visite grâce à leur folklore, tous les lundis de 20h30 à 22h à la salle des fêtes de Chaussan.

Cette année nous sommes 21. Trois nouveaux danseurs nous ont rejoints, mais le nombre n'est pas limité et tout nouvel adepte est le bienvenu.

En novembre, nous avons accueilli une chorégraphe venue de Macédoine. En février, un chorégraphe et un musicien serbes nous feront danser et en mars, pour la première fois à Chaussan nous aurons un Québécois.

Si le cœur vous en dit... par simple curiosité, ou pour rejoindre le groupe.

Contact : Martine Villedieu - Tél. 06 74 31 53 53

Moules frites



Danse Enfants



Danse Folk



Danse adultes



Zumba parents / enfants



ASSOCIATION DES FAMILLES

Le 27 septembre dernier, l'association des familles a proposé une conférence sur le thème "Booster naturellement son immunité avant l'hiver".



Tout au long de l'année, nous proposons également des ateliers animés par Dominique Dubois : ce sont les ateliers "naturo-pratiques".

Le lundi 4 novembre dernier, nous avons préparé un baume pour les lèvres.



Nous avons aussi reconduit nos activités scrapbooking pour adultes et ados.



Nous donnons également des cours de couture une fois par mois, le samedi après-midi. Si ces activités vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter. asfchaussan@gmail.com



Christine Piegay pour l'association des Familles

À NOTER

- **7 octobre** : Atelier HE (huiles essentielles) immunité, préparation d'une synergie d'HE *
 - **4 novembre** : Atelier préparation d'un baume, rappel sur quelques HE*
 - **2 décembre** : Super aliments, bienfaits, préparation d'un tartare d'algues*
 - **13 janvier** : Alimentation - le sucre, quels effets sur l'organisme, comment en limiter l'usage et comment le remplacer ? *
 - **3 février** : Détox de printemps, comment se préparer ?
 - **9 mars** : Atelier alimentation vivante : "crusine", jus, légumes lacto-fermentés, graines germées pour bien préparer le printemps et retrouver de l'énergie+
 - **6 avril** : Pré-ménopause-Ménopause, et alors ? Comment s'adapter naturellement à cette période de la vie ?
 - **4 mai** : Préparons une trousse de secours "naturo-pratique" : les essentiels à posséder dans son armoire à pharmacie et sa trousse de voyage.
- * Ateliers proposant une préparation

CHAUSS'EN CHOEUR

LA CHORALE DE CHAUSSAN

Cette année nous sommes 54 choristes qui nous retrouvons un vendredi sur deux (20h30-22h30) à Chaussan pour le plaisir de chanter ensemble.

À ces vendredis se rajoutent quelques samedis après-midi et un week-end de répétition à l'extérieur, que l'on appelle "week-end cohésion" (cette année c'était les 30 novembre et 1^{er} décembre au Château de St Sorlin-en-Bugey, dans l'Ain).

Nous nous produisons tout au long de l'année en concert et, la saison passée, c'était à Chevières, St Paul-en-Jarez, Chaponost et Chaussan.

Nous venons de tous les horizons des Monts du Lyonnais. De Brignais à Sainte-Catherine en passant par Grézieu-la-Varenne, Mornant, Thurins, Rontalon et bien sûr Chaussan, pas moins de 19 villages sont représentés !

Les samedi 21 et dimanche 22 mars 2020 nous organisons un week-end chantant au pôle d'animation de Larajasse avec Chrystel MICHEL notre chef de chœur et Laurent CERVANTES notre pianiste.

Pour la deuxième année, nous avons le plaisir d'accueillir un deuxième chef de chœur, Emmanuel PATERNE et nous serons également accompagnés de Jean-Louis GARDE, batteur.

Les années précédentes, nous étions entre 200 et 220 choristes. Nous avons appris quatre chants contemporains francophones. Une aventure musicale qui permet à chacun de se changer les idées le temps d'un week-end entre musique et bonne humeur.

Nous ferons un concert de clôture le dimanche en fin d'après-midi.

Ce week-end se déroule chaque année fin mars au pôle d'animation de Larajasse. En alternance, la chorale de Chaussan ou celle de Larajasse se charge de l'organisation. Ce stage est ouvert à tous, choristes confirmés ou débutants.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail (chauss.en.choeur@gmail.com) ou notre page Facebook (@Chorale Chauss'en Choeur).

Au cours de la saison, nous ne manquerons pas d'annoncer nos concerts ou manifestations dans la E-Lettre de Monsieur le Maire et les médias locaux.

Cependant, vous pouvez dès à présent nous suivre sur notre page Facebook. Cette page a été créée afin de partager avec vous nos différentes dates de concerts et toute l'actualité de la chorale.

Belle fin d'année.

Pour tous les choristes, Floriane BERCHET

PRÉSENCE AU MONDE



NOUVELLE SAISON, NOUVEAU LOGO, NOUVEAU PROGRAMME !

Présence au Monde vous propose différents types de rencontres : des conférences, des ateliers et une journée festive désormais traditionnelle, fixée le dernier dimanche de novembre.

Coup de projecteur sur les 3 premiers rendez-vous de cette rentrée.

Au niveau des ateliers :

Nous avons le plaisir d'accueillir cette année, Anne-Rose Cléménçon qui anime l'atelier chant harmonique un mardi soir par mois.



Le 8 octobre dans la salle du Baudoy à Chaussan, nous étions 18 à participer au premier atelier.

De 19h à 21h30, expérimentations autour de différents sons, découverte avec Anne-Rose de la symbolique des lettres associées aux sons, expression des ressentis après chaque exercice...

Cette première rencontre marque le début d'une belle aventure où chacun prend le temps de se connecter à soi dans une ambiance de bienveillance et de partage.

Les ateliers philo animés par Nathalie Doitrand et Martine Guyot continuent au rythme de 3 dans l'année. Ils se déroulent le samedi après-midi de 14h à 16h30. L'atelier philo est un temps d'échange et d'écoute où on peut réfléchir ensemble aux grandes questions de la vie.

C'est un lieu de construction de la pensée, ouvert et accessible à tous ; il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances particulières.

Retour en image sur l'atelier philo du 19 octobre où 10 participants ont échangé autour de la question : Le travail nous fait-il perdre notre liberté ?



Pour plus d'informations :
www.presenceaumonde.fr

Prochain atelier philo samedi 25 janvier sur le thème de L'AMOUR.

Martine Guyot

CPE Le CPE est un conseil local de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves).

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves, elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents.

Cette affiliation nous permet de présenter une liste lors des élections des parents d'élèves aux conseils d'école, qui sont au nombre de 3 pour l'année scolaire. Nous invitons les parents à nous faire remonter par mail (cpechaussan@gmail.com) les questions, les remarques et les satisfactions tout au long de l'année.

Nous sommes aussi le « Sou des Ecoles », nous organisons diverses manifestations en particulier pour l'année 2019-2020 :

- 6 décembre 2019 : vente des sapins de Noël ;
- 20 décembre 2019 : le Père Noël à l'école ;
- 14 mars 2020 : carnaval dans les rues de Chaussan ;

- 10 mai 2020 : vide-greniers en collaboration avec le CJC ;
- 20 juin 2020 : fête de l'école et kermesse ;
- 28 juin 2020 : structure gonflable pour la fête du village.

L'argent récolté sert à financer et soutenir les projets de l'école :

- les sorties scolaires ;
- le transport et déplacement en bus ;
- les interventions de personnes extérieures ;
- le goûter de Noël ;
- du matériel pédagogique ;
- des projets pédagogiques.

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et qui participent à nos manifestations. Nous cherchons aussi des personnes en aide ponctuelle, merci de nous laisser votre adresse mail. Un grand merci aux nouveaux membres de l'association.

Contact : cpechaussan@gmail.com

ESPACE DANSE

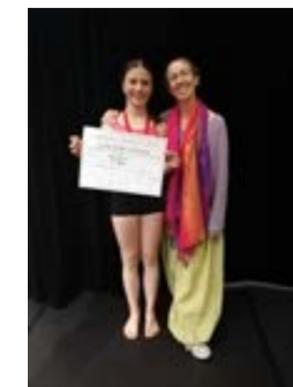
Notre association Espace Danse a obtenu des résultats exceptionnels cette année à la sélection régionale puis à la grande finale du Concours National de la Danse qui a eu lieu à Valenciennes du 29 mai au 1^{er} juin 2019.

Trois Chaussanaises ont obtenu d'excellents résultats :

- Anaïs PECILE 13 ans : 1^{er} prix en individuel (médaillon d'or) et 1^{er} prix en groupe avec Dimenticata (médaillon d'or).
- Erine ROUCART 13 ans : 2^{ème} prix en individuel (médaillon d'argent) et 1^{er} prix en groupe (médaillon d'or) avec Dimenticata.
- Romane ROUCART 10 ans : 1^{er} prix à l'unanimité en groupe (médaillon d'or) avec Tagada.

Plus d'images et de renseignements sur le nouveau site <https://www.association-espace-danse.com/>

Pour Espace Danse-Mornant, Virginie Lassablière, présidente de l'association Espace Danse, et Anne Bulteau, responsable pédagogique



ESPACE JEUNES

**DES IDÉES
ET DES PROJETS**



Envie de réaliser des projets, participer à des activités de loisirs (sorties, soirées à thèmes, Laser Game, Escape Game) ou tout simplement te retrouver avec tes amis (jeux, ping-pong, ateliers cuisine). Rejoins-nous à l'Espace Jeunes de Chaussan et viens partager tes idées avec Myriam !

Le vendredi 6 décembre une soirée porte ouverte a eu lieu à l'Espace Jeunes de Chaussan. Les enfants ont pu défier leurs parents autour de différents jeux et partager un moment convivial.

Myriam, animatrice Espace Jeunes de Chaussan

SAPEURS-POMPIERS

Le Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS) comprend 101 casernes sur le territoire du Rhône et de la métropole de Lyon et assure la sécurité de plus de 1 800 000 personnes.

Avec 6 050 professionnels et volontaires, le Corps départemental et métropolitain des sapeurs-pompiers du SDMIS compte un des effectifs les plus importants de France.

Les sapeurs-pompiers volontaires

En parallèle de leur profession ou de leurs études, tout en tenant compte de leur vie familiale, les Sapeurs-Pompiers Volontaires ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alarme émise par la caserne dont ils dépendent.

Sur le territoire du Rhône et de la métropole de Lyon, ils sont plus de 4 800 hommes et femmes, âgés de 16 à 65 ans, soit près de 79 % des sapeurs-pompiers. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.sdmis.fr.

INFORMATIONS UTILES

www.sdmis.fr

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

17 rue Rabelais - 69421 Lyon CEDEX 03

04 72 84 37 18 - gdvec@sdmis.fr

Restez informés de l'actualité du SDMIS sur les réseaux sociaux !

Caserne de MORNANT

Ressources humaines de la caserne

- Chef de caserne : Lieutenant Maxime ANIA
- Adjoint au chef de caserne : Capitaine Didier SAUVIGNET
- Disponibilité opérationnelle : 41 sapeurs-pompiers volontaires

Activités opérationnelles de la caserne

- Communes défendues en 1^{er} appel : MORNANT, SAINT-LAURENT-D'AGNY, CHABANIERE (SAINT-SORLIN), CHAUSSAN
- Nombre de sorties d'engins en 2018 : 919

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire à la caserne de Mornant ? N'hésitez pas à contacter la caserne par téléphone au 04 78 07 06 07 ou par mail à ct.mornant@sdmis.fr.

INFORMATIONS UTILES

Caserne de Mornant

112 rue Sainte-Barbe 69440 MORNANT

04 78 07 06 07 - ct.mornant@sdmis.fr

Chef de caserne : Lieutenant Maxime ANIA

Maxime.ania@sdmis.fr

MOBILITÉ

Le 14 octobre 2019 la commune de Chaussan a approuvé à l'unanimité la motion ci-dessous préparée et votée par la COPAMO (Communauté de Communes du Pays Mornantais) et la CCVG (Communauté de Communes de la Vallée du Garon) fin septembre.

À l'attention de la Métropole, du Sytral, de la Région, du Département, du SMTAML, du député et de l'État représenté par M. Emmanuel Aubry.

La mobilité est un enjeu majeur. Elle mérite de mobiliser transversalement toutes les forces vives des acteurs publics. Elle imbrique les sphères sociale, économique et environnementale. Ce constat est d'autant plus prégnant que notre situation géographique nous positionne à la croisée de flux stratégiques.

En effet, avec 60 000 habitants, les Communautés de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) et du Pays Mornantais (Copamo) sont une porte sud-ouest de la Métropole, ouverte sur les monts et coteaux du Lyonnais. Ce territoire est porteur de 21 800 emplois, mais dans le même temps, il représente 27 392 actifs sur la Métropole ; nous assistons donc à un mouvement pendulaire entre ceux qui viennent sur le territoire pour travailler, ceux qui le quittent pour rejoindre la Métropole et auquel s'ajoutent ceux qui le traversent (nos voisins de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et de Saint-Étienne Métropole).

Majoritairement automobiliste, et avec trop souvent, uniquement un utilisateur par véhicule, cette mobilité constitue un fléau à la fois individuel (impact sur les rythmes de vie) et collectif (productivité des entreprises, pollution environnementale). La réduction de cet autosolisme pendulaire (actuellement de 86,3 %) constitue un enjeu d'avenir majeur, clef de notre réussite commune avec la Métropole, pour le bien-être de tous.

Nous proposons trois grands axes de travail pour réussir cette mutation :

- **Réactiver la liaison ferroviaire** entre Brignais et Givors, par le prolongement de la ligne de tram-train Saint-Paul - Brignais. Le train est une alternative

simple, crédible et indispensable pour les habitants de nos territoires, et s'intégrerait dans le développement du projet de réseau type "RER", en complémentarité du tronçon Givors-Lyon de la rive droite du Rhône.

L'attractivité de cette ligne serait également renforcée par le projet de ligne E du métro avec sa connexion au terminus Alai. De plus, l'unicité de tarif SNCF et Sytral doit permettre un développement plus aisé des différentes offres. Enfin, la création de parkings relais, par exemple à proximité de la gare de Millery-Montagny, avec des terrains déjà maîtrisés par la CCVG, assurerait une captation des flux en amont des 7 chemins.

- **Délester les 7 chemins** : outre le tram-train, nous proposons de relier la D342 à l'A450 via un site propre, en couplant le covoiturage et la ligne express de transport en commun, tout en favorisant le développement des nouvelles formes de mobilité active en particulier le vélo.

Notre priorité fondamentale consiste à désenclaver les zones économiques, sources de richesse, de développement et également d'échanges réciproques avec la Métropole.

- **Anticiper l'opportunité d'intégration** du nouvel établissement public Sytral, offerte par le projet de Loi d'Orientation des Mobilités. Co-construire les offres de transports pour 2021 constitue une priorité à court terme afin d'organiser le rabattement localement.

Étudier ensemble l'offre de rabattement (notamment à partir de parkings relais) vers les projets d'infrastructures structurantes en gestation (Anneau des Sciences, prolongement du métro jusqu'à l'A450 et déclassement de l'axe urbain A6/A7) est également primordial. Sur ces dossiers, nous souhaitons travailler avec tous les partenaires sans plus attendre, afin d'anticiper ensemble les opportunités et conséquences de ces nouvelles modalités. La participation de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) à ces travaux semble à ce titre tout à fait opportune,

considérant l'organisation actuelle de l'offre de transports en commun sur le territoire du sud-ouest lyonnais.

Nous saluons avec satisfaction les démarches constructives initiées depuis plus d'un an par l'État et le SMT AML. Nous sommes certains que l'entrée sud et ouest de la Métropole mérite un travail collaboratif encore plus particulier, pour développer et mettre en place ces trois axes essentiels à l'aménagement commun de nos territoires. Nous, élus ainsi que nos services, sommes mobilisés et déterminés à prendre une part active aux côtés de l'ensemble des partenaires sur ces actions, au profit de notre enjeu commun : la fluidification des déplacements entre les territoires.

RAMI - Dates de passages de janvier à juin de 9h à 11h, salle de musique

Vendredi 10 janvier 2020	Vendredi 17 avril 2020
Vendredi 24 janvier 2020	Vendredi 15 mai 2020
Vendredi 07 février 2020	Vendredi 29 mai 2020
Vendredi 21 février 2020	Vendredi 12 juin 2020
Vendredi 20 mars 2020	Vendredi 26 juin 2020
Vendredi 03 avril 2020	

Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

COMMUNIQUÉ DU SYSEG SYNDICAT POUR LA STATION D'ÉPURATION DE GIVORS

Le Comité Syndical du SYSEG a voté un nouveau règlement d'assainissement collectif qui est entré en vigueur lundi 1^{er} juillet 2019.

Les principales modifications portent sur :

- les modalités de branchement dont la suppression de la liste des entreprises agréées ;
- l'interdiction de déversement des eaux pluviales dans les réseaux unitaires, sauf dérogation du SYSEG, afin de ne pas aggraver la surcharge hydraulique des réseaux et de réduire les déversements d'eaux usées au milieu naturel.

Des modifications de la participation financière à l'Assainissement Collectif pour les usagers domestiques et assimilés domestiques ont été également approuvées en Comité syndical.

Le règlement est disponible par téléchargement sur la page d'accueil du site du syndicat : https://www.syseg.fr/downloads/NOUVEAU-reglement-d-assainissement-collectif_t15633.html



En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

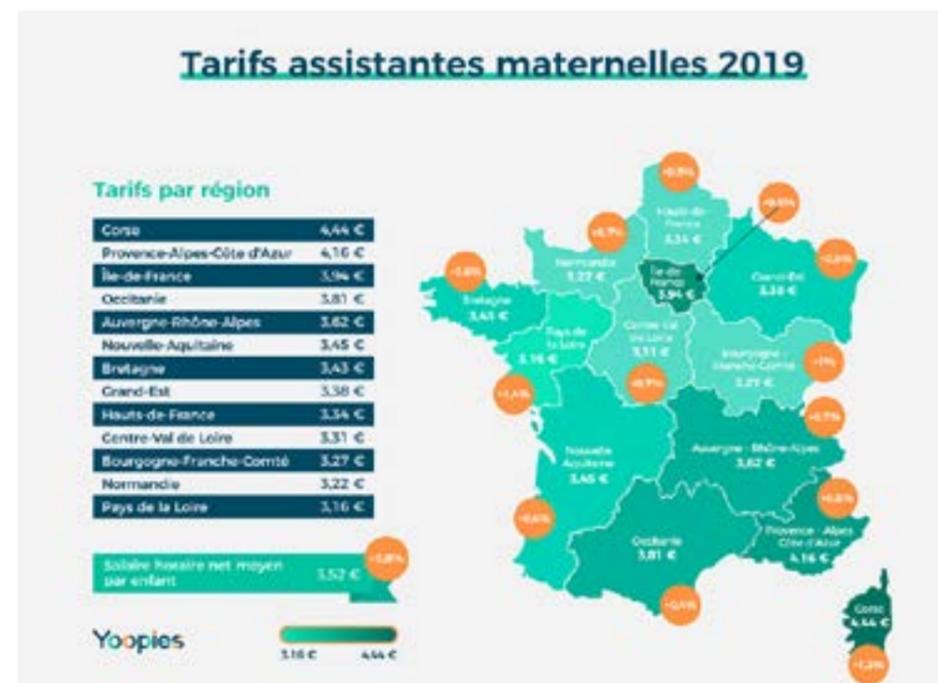
YOOPIES

**GARDE D'ENFANTS
LA FRANCE, PAYS LE MOINS CHER D'EUROPE
POUR LA GARDE INDIVIDUELLE**

Yoopies* publie pour la première fois un rapport annuel sur le coût de la garde d'enfants en Europe. La France se positionne comme le pays le moins cher parmi ses voisins pour la garde individuelle grâce au mode d'accueil des assistantes maternelles. Leur

tarif qui se stabilise (3,52 €/ heure / enfant, + 0,8%), couplé à un système d'aides efficace permet ainsi à la France d'offrir aux familles un coût près de 3 fois inférieur à la moyenne européenne¹.

¹ Acoess Stat et données Yoopies - mises à jour de juillet 2019



Villes les plus chères



Villes les moins chères



Villes les plus chères



Villes les moins chères



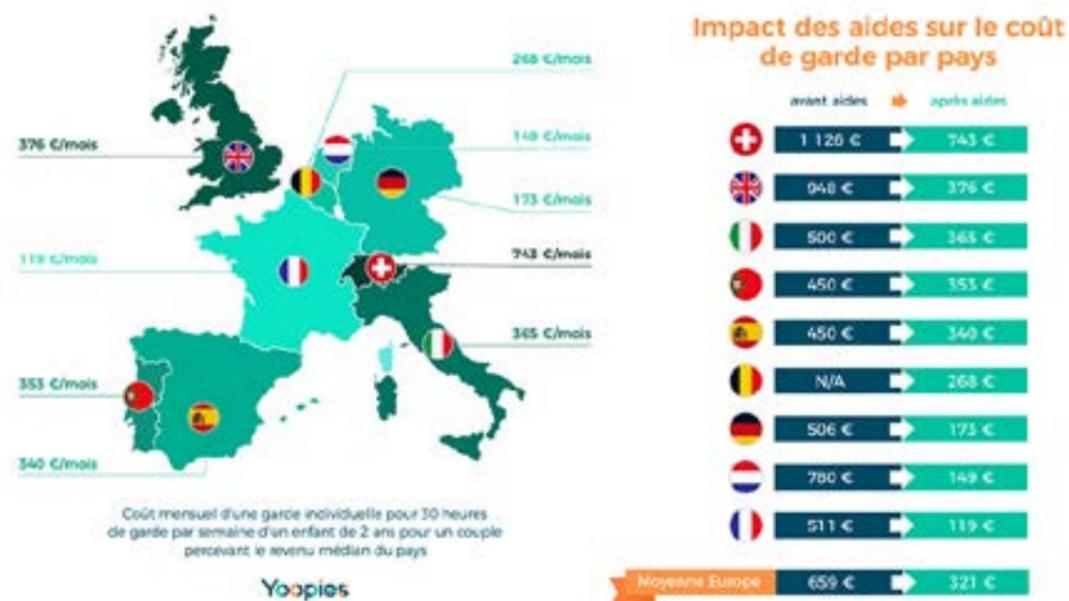
INFOS MUNICIPALES

Assistantes maternelles, le mode de garde le plus économique d'Europe

Pour la première fois, Yoopies compare le coût de la garde d'enfants individuelle à l'échelle européenne. Sans tenir compte des aides destinées aux parents employeurs, la France apparaît comme quatrième pays le plus cher (511 € par mois en moyenne), après la Suisse

(1 126 €), le Royaume-Uni (948 €) et les Pays-Bas (780 €). En réalité, après déduction des aides, la France est sans conteste le pays le moins cher parmi ses voisins grâce au mode de garde des assistantes maternelles : 119 € par mois en moyenne.

Coût mensuel de la garde individuelle en Europe



Assistante maternelle ou garde à domicile ?

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance qui accueille à son domicile jusqu'à 4 enfants en bas âge. Elle doit obligatoirement avoir suivi une formation de 120 heures et avoir été agréée par le conseil départemental. La garde à domicile prend en charge les enfants chez leurs parents ou une autre famille dans le cas d'une garde partagée. Aucun diplôme ou agrément n'est requis pour exercer cette activité.

* Créée en 2012, Yoopies est une plateforme de garde d'enfants en Europe. Basée à Paris et présente dans 18 pays, la start-up a élargi ses activités au soutien scolaire, à l'aide aux seniors, au ménage ou encore à la garde d'animaux.

LISTE

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES ET EN ACTIVITÉ

BARROS Duarte

Le Charmay
Tél. 04 27 11 21 19

BERTELLE Émilie

30, chemin des Garennes
Tél. 06 74 29 39 80

BOIRON Éliane

110, impasse de la Colombière
Tél. 04 26 65 18 53

CARRARO Christine

148, rue des Cerisiers
Tél. 04 78 56 82 26

CHAVASSIEUX Gisèle

190, chemin de Montplan
Tél. 04 78 44 01 43

DEL PALACIO Valérie

24, rue Saint Hubert
Tél. 06 81 38 34 84

DELATTRE Brigitte

76, chemin du bas de Pinloup
Tél. 06 19 92 17 86

LECOMTE Nathalie

143, chemin du Barrot,
Le Richoud
Tél. 04 78 21 06 41

MARCHAND Valérie

Le Pré Maillard
Tél. 04 78 44 11 23

ODIN Elodie

69, impasse du Charmay
Tél. 04 26 65 91 01

PENNETIER Florence

41, chemin des Muletiers,
Garennes et Piraudes
Tél. 04 78 44 05 88

REYNARD Marie-France

2, impasse des Tourterelles,
Pré Maillard
Tél. 04 78 44 05 32

RICCI Eva

9, impasse de la Maisonnée
Tél. 06 13 68 91 94

SÉON Sylvie

1763, route de Chaussan
Tél. 04 78 81 23 72

MDR CHAPONOST

2, route des Troques
69630 CHAPONOST
Tél. 04 87 34 01 44

Mairie

Tél. 04 78 44 15 48
accueil@chaussan.fr
www.chaussan.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h - 18h
Mercredi : 10h - 12h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi (1^{er} et 3^e) : 9h - 11h30
Présence du Maire :
Mardi (sur rendez-vous)
Jeudi (sur rendez-vous)
Samedi matin (sur rendez-vous)

Point Poste

Tél. 04 78 44 03 60
Lundi, mardi, jeudi : 7h30 - 15h30 / 17h - 19h
Vendredi : 8h - 15h30 / 17h - 19h
Mercredi, samedi : 7h30 - 12h
Levée du courrier à 13h

Bibliothèque

Mercredi : 16h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Dimanche : 10h - 12h

Groupe scolaire

École du Loup : 04 78 44 11 49
Restaurant scolaire : 04 78 44 11 45
Coordinateur périscolaire : 04 78 44 11 45
periscolaire@chaussan.fr

Marché

3^e vendredi de chaque mois
Place St-Jean de 17h30 à 19h30

King Pizza

Tous les lundis dès 17h30 (06 07 40 11 93)

Location salle des fêtes

Christine PIEGAY : 06 01 13 82 09
Lundi-Vendredi 9h - 19h
Samedi 9h - 12h
reservation.salle@chaussan.fr

Défibrillateur devant la bibliothèque au centre du village

Prochain BM : Juin 2020
Réception des articles avant le 27 avril 2020

Création et impression : TAPUCA - 69 MORNANT

Correspondant du Progrès

- Valérie HEBERT de Taluyers
vhebertleprogres@gmail.com

NOËL AVEC NOS AINÉS

Le samedi 23 novembre dernier, nous étions cinquante-huit séniors âgés de 70 ans et plus à nous retrouver pour le traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à la salle des fêtes.

Après le discours de Pascal Furnion pour son dernier mandat en tant que maire, les enfants du CME, se sont présentés et ont distribué à chaque participant un très joli cadeau confectionné par leurs soins. Joli et émouvant moment de partage intergénérationnel. Puis, tradition oblige, l'assemblée au grand complet a entonné la célèbre "Chanson de Chaussan".

Grande nouveauté très appréciée : pour fêter la fin du mandat, les membres du CCAS ont changé de genre et nous avons été servis par des femmes à moustaches en pantalon-cravate et des hommes pieds nus avec turban et jupe. Succès garanti ! S'en est suivi le délicieux repas préparé par la jeune équipe de T.O.K Chef, dont la cuisine se situe à Soucieu et le siège à Chaussan. Un grand bravo à eux.

Merci encore au COMAC qui, comme chaque année, nous a particulièrement gâtés en nous offrant le champagne.



Tout au long de ce repas, l'ambiance était au beau fixe. Nous avons particulièrement apprécié la musique entraînante et les chansons de Bernard Lombard venu spécialement d'Avignon. Beaucoup d'entre nous ont dansé : madison, tango, slow...

Merci à la municipalité, aux membres du CCAS et du COMAC pour leur dévouement et leur bonne humeur qui nous ont permis de passer ensemble une très agréable journée.

Mireille Gavot

ÉTAT CIVIL*

Mariages

- Angélique Ruiz et Emmanuel Rico le 6 juillet 2019
- Anne-Lise Furnion et Ken Aelterman le 24 août 2019



Anne-Lise Furnion et Ken Aelterman

PACS

- Laurine Engrand et Alexandre Guilhem le 30 mars 2019

Naissances

- Thiago Gaudin né le 6 août 2019
- Lucas Berger né le 15 mai 2019



Thiago Gaudin

Décès

- Cécile Escot décédée le 13 décembre 2018
- Jean Raymond décédé le 10 avril 2019
- Alain Gabriel Gros-Balthazard décédé le 23 juin 2019
- André Thivillon décédé le 13 octobre 2019



Angélique Ruiz et Emmanuel Rico

* Suite à la loi sur la protection des données personnelles de mai 2018, ne sont mentionnées ici que les personnes pour lesquelles un accord a été donné.

COUP D'POUSS ÉVOLUE



Désormais, une application est à votre disposition !

Intuitive et simple d'utilisation, cette application vient compléter l'offre d'auto-stop (organisé et gratuit) existant déjà sur notre commune.

En effet, en plus des points d'arrêt identifiés et des kits déjà disponibles en mairie (logo pour automobilistes et/ou pancartes pour auto-stoppeurs), vous pourrez désormais organiser à l'avance et donc sécuriser votre trajet.

Cet outil facilitera ainsi la mise en contact entre automobilistes et auto-stoppeurs pour les trajets entre les communes adhérentes mais aussi pour rallier un service de transport en commun ou un établissement scolaire proche de votre domicile. Pour vous connecter et devenir membre, rendez-vous sur le site <https://coupdpouss.com> ou l'application mobile :



Noces de diamant

Le 16 novembre dernier, Marie Alice et Louis REYNARD de Chavagneux ont fêté leur 60 ans de mariage.

Ce sont les cinquièmes à Chaussan à célébrer leurs noces de diamant depuis 2002. En 2009, ils avaient déjà fêté leurs 50 ans de mariage.

"Soyez fiers de vos 60 ans de vie commune, signe d'exemple pour nous tous" leur a dit le maire.

La cérémonie s'est poursuivie avec la lecture d'un poème par des enfants du CME (Conseil Municipal Enfants). A eu lieu ensuite la remise des récompenses et le verre de l'amitié.

Pascal FURNION



CALENDRIER

INFOS MUNICIPALES

JANVIER

JOURS	ACTIVITÉS	ASSOCIATIONS	LIEUX	HORAIRES
Samedi 4	Vœux du maire	Mairie	Salle des fêtes	10H30
Samedi 11	Cours couture	Association des Familles	Salle des Babets	14H - 18H
"	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	9H30 - 12H30
Lundi 13	Atelier naturopathe	Association des Familles	Salle des Babets	20H - 22H
Jeudi 16	AG	Club des Géraniums	Salle des fêtes	14H
Vendredi 17	Du Je au Nous	Présence au Monde	Salle des fêtes	20H - 22H
Samedi 18	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	9H - 11H
"	Scrap Ados	Association des Familles	À voir avec l'association	9H - 12H
"	Stage yoga	Anahata Yoga	Salle d'évolution	14H - 17H
"	Nuit de la lecture	Bibliothèque	Bibliothèque	19H30
Dimanche 19	Saucisson chaud	COMAC	Salle des fêtes	Journée
Mercredi 22	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19H - 22H
Samedi 24	Stage yoga du Rire	Anahata Yoga	Salle d'évolution	14H - 15H
"	Repas	Chasse	Salle des fêtes	Journée

FÉVRIER

Samedi 1	Stage yoga	Anahata Yoga	Salle d'évolution	14H - 17H
Lundi 3	Atelier naturopathe	Association des Familles	Salle des Babets	20H - 22H
Mercredi 5	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19H - 22H
Samedi 8	Cours couture	Association des Familles	Salle des Babets	14H - 18H
"	Théâtre "Dézingage"	Bibliothèque	Salle des fêtes	20H30
Samedi 15	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	9H30 - 12H30
"	Concours de belote	Chasse	Salle des fêtes	Journée
Samedi 22	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	9H - 11H
"	Méditation de pleine conscience	Présence au Monde	Salle du Baudoy	9H30 - 12H30
Vendredi 28	Principe de la médecine chinoise	Présence au Monde	Salle des fêtes	20H
Samedi 29	Yoga ados	Anahata Yoga	Salle d'évolution	14H30 - 16H

MARS

Jeudi 5	Repas	Club des Géraniums	Salle des fêtes	12H
Samedi 7	Spectacle	COMAC	Salle des fêtes	Journée
"	Stage yoga du Rire	Anahata Yoga	Salle d'évolution	14H - 15H
Lundi 9	Atelier naturopathe	Association des Familles	Salle des Babets	20H - 22H
Mercredi 11	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19H - 22H
Samedi 14	Carnaval et Boum	CPE	Salle des fêtes	Journée
"	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	9H - 11H
"	Scrap adultes	Association des Familles	À voir avec l'association	9h - 12h
"	Cours couture	Association des Familles	Salle des Babets	14H - 18H
Dimanche 15	Élections municipales	Mairie - bureau de vote	Salle du conseil	8H - 18h
"	Printemps des Poètes	Bibliothèque	Salle des fêtes	10H

MARS

Samedi 21	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	9H30 - 12H30
"	Bal	CJC	Salle des fêtes	Soirée
Dimanche 22	Élections municipales	Mairie - bureau de vote	Salle du conseil	8H - 18h
"	But d'honneur	Boules	Terrain de sport	Journée
Samedi 28	Matinée Environnement	Municipalité + CME	Mairie départ	9H à 11H30
"	Yoga enfants ludique	Anahata Yoga	Salle d'évolution	17H - 18H
Dimanche 29	Matinée boudin	Chasse	Préau Ecole	Matinée

AVRIL

Samedi 4	Coupe de la société de chasse	Boules	Terrain de sport	Journée
"	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	9H30 - 12H30
"	Scrap adultes	Association des Familles	À voir avec l'association	9H - 12H
"	Cours couture	Association des Familles	Salle des Babets	14H - 18H
Dimanche 5	Rando Babaux	Équipe organisation Rando	Salle des fêtes	Journée
Lundi 6	Atelier naturopathe	Association des Familles	Salle des Babets	20H - 22H
Samedi 11	Visite street art Elia et Pitr	Culture	St-Étienne	Départ 9H
Mercredi 15	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19H - 22H
Samedi 18	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	9H - 11H
Vendredi 24	Conférence « Les énéagrammes »	Présence au Monde	Salle des fêtes	20H
Dimanche 26	Classe en 0	Classards	Salle des fêtes	Journée

MAI

Lundi 4	Atelier naturopathe	Association des Familles	Salle des Babets	20H - 22H
Mercredi 6	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19H - 22H
Vendredi 8	Cérémonie commémoration	Mairie	Cimetière-Mairie	10H30
Samedi 9	Cours couture	Association des Familles	Salle des Babets	14H - 18H
Dimanche 10	Vide-greniers	CPE + CJC	Terrain de sport	Journée
Samedi 16	Coupe du Café de la Poste	Boules	Terrain de sport	Journée
"	Concert fin d'année	Chœurs et Accords	Salle des fêtes	Journée
"	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	9H - 11H
"	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle Barcet	9H30 - 12H30
"	Stage yoga du Rire	Anahata Yoga	Salle d'évolution	14H - 15H
Dimanche 17	Sortie Villards les Dombes	Association des Familles		
Samedi 23	Stage yoga	Anahata Yoga	Salle d'évolution	14H - 17H
Samedi 30	Pétanque	COMAC	Terrain de sport	Après-midi + soir

JUIN

Mercredi 3	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	19H - 22H
Samedi 6	Cours couture	Association des Familles	Salle des Babets	14H - 18H
Dimanche 7	Fête des mères	ADF + Mairie	Salle des fêtes	10H30
Samedi 13	Concert chorale	Chauss'en Chœur	Salle des fêtes	Journée
"	Atelier paléo	Patrimoine en Pays Mornantais	Salle des Babets	9H - 11H
"	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle Barcet	9H30 - 12H30
Samedi 20	Fête de l'école	CPE + Enseignants	Cour de l'école	Journée
Samedi 27	Atelier écriture	La Plume en Chantier	Salle des Babets	9H30 - 12H30
"	Fête du village	COMAC	Village	Soirée
Dimanche 28	Fête du village	COMAC	Village	Journée

LA BIÈRE DES LOUPS

Agriculteur Brasseur
des Monts du Lyonnais

CHAUSSAN (69-21014)

florent@labieredesloups.fr

AU COEUR DES CHAMPS

MARAÎCHER Bio

LES miélises

les gourmandises de la nature
www.mielises.fr
Tél. 06 72 64 77 40

Adrenaline
Base de loisirs

Envie d'authenticité ?
Venez partager un moment convivial entre amis sur notre base de loisirs « ADRENALINE », en bordure de la rivière d'Ardèche, à 800 mètres de Ruoms et de ses commerces. Après une journée forte en sensations et en découvertes, vous pourrez vous ressourcer, au cœur de 3,5 hectares de nature sauvage, bercés par le chant des oiseaux avec les castors pour voisins.

OUVERTURE d'avril à fin septembre
Accueil de groupes adultes et enfants
Hébergement sous tentes marabouts et mobilis home en pension complète. Hors saison, couchage et cuisine en gestion libre.
Location de canoës-kayaks.
Activités avec nos partenaires : spéléo, escalade, canyoning...

e.lvelvet.com

AUTO-AGRIPPANT VELCRO
SANGLE ET BOUCLERIE PLASTIQUE
VELOURS GRANDE LAIZE ET RUBANS VELOURS ÉLASTIQUE

TEL 06 83 88 15 94

METHOD HOME

Jérémy Primard
Aménagement intérieur & multiservices
06 43 38 61 41
jeremy@methodhome.pro
www.methodhome.pro

CHEMINÉES SERVICES

Entretien cheminées & Poêles

Tél. 06 73 62 45 27 - Mail.
contact@cheminees-services.
WWW.CHEMINEES-SERVICES.COM

Domaine du Bouchat

Chambres d'hôtes

Géraldine et Laurent Perrin
Le Bouchat
118 chemin des Granges
69440 Chaussan

www.chambres-hotes.fr
gg-perrin@orange.fr
06.82.99.29.43

Le chant des vergers BIO

GILBERT BESSON
PRODUCTEUR DE FRUITS

VENTE À LA FERME
MAGASIN BIO

20 ANS
D'ARBOICULTURE BIO

Toutes les infos sur notre site :
lechantdesvergersbio.com

Magasin ouvert
Mercredi et samedi
de 9h00 à 12h30

14 chemin du GLAS 69440 CHAUSSAN 06.62.73.00.54

SAPET MENUISERIE

Fenêtres aluminium, pvc, volets
roulants et toutes fermetures...

Sapet Terry, artisan qualifié

06 69 02 46 09
09 52 67 19 08
terraysapet@gmail.com
69440 CHAUSSAN

Le mobilier de David
Conception et création de mobilier contemporain. Pièces originales et uniques. Mobilier ludique-table de salon avec flipper magnétique intégré.

Les jeux de David
Location, fabrication et vente de jeux d'adresse surdimensionnés. Jeux traditionnels et jeux décoratifs.

HEURES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8H00-18H00 et
14H00-18H00

EXCENTR'ART
David DALBÉPIÈRE
91 CHEMIN DU BOULARD
69440 CHAUSSAN
06 87 16 18 10
dab-dal@orange.fr

Ma passion le tournage sur bois
Création de pièces en bois tournées. Techniques de tournage-décalé et excentrique pour la réalisation de pièces uniques. Boîtes à bijoux, porte-photo, lampes...

confort prestations

RÉNOVATION
EXTENSION
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
PISCINE ET JARDIN
ESTIMATION DES TRAVAUX AVANT ACHAT IMMOBILIER

69440 Chabanière - 06 21 49 25 26 - www.confortprestations.fr

François et Marie-Noëlle

vous accueillent dans leurs deux gîtes à Chaussan

49 route de l'Adret
69440 CHAUSSAN
Tel : 06-70-87-85-09
Ou 04-78-44-15-42

Café de la poste

1 place Saint Jean 69440 Chaussan

Bar Restaurant
Cafedelaposte.chaussan@gmail.com
0487616665
Facebook : Café de la Poste - Chaussan

L'Etoynelle

Hébergement insolite
Gîte
Chambre d'hôtes

12 chemin du Bouchat - 69440 Chaussan
06 46 52 45 04 - 06 67 16 18 30
C. pierre@etoynelle.com

Le Clos du Perret

Chambres d'hôtes de charme
A 25 km du centre de Lyon

Mme Dominique et Eric vous accueillent dans une ferme de caractère du XVIIIème. Deux chambres d'hôtes, dont une disposant d'un coin cuisine. Pour une étape, un séjour touristique ou professionnel.

Mme et M. CARRATO
Le Clos du Perret
69440 CHAUSSAN
Tél. 04 78 19 71 76
Fax: 06 53 77 41 57
Mail: mcarrato@orange.fr
Site: www.closduperret.fr

R'lys coiffure

salon mixte

Severine et Kelly vous accueillent

du mardi au jeudi
8h30/12h 14h/18h30
vendredi 8h30/18h30
samedi 8h/16h non stop

Route du richoud
69440 Chaussan
Tel 04-78-44-08-85

VENTE A LA FERME

Viande de veau de lait en caissette de 5 ou 10 kg, sur commande.
Steaks hachés carton de 3 kg.
jars de fruit

Patrick et Evéline CARLOT & Perret 69440 CHAUSSAN
Email : gaecduperrret@gmail.com
06 11 61 99 05 - OU - 06 17 78 72 22

NOËL AVEC NOS AINÉS

